

## Economie | Réforme du travail : en région, le Medef tout sourire



C'est peu dire que le climat social est méfiant, en ces temps de lancement du deuxième wagon de réformes du quinquennat Macron. Alors que ce dernier rencontrait ce jeudi les partenaires sociaux pour évoquer la réforme de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'assurance chômage, localement, au Medef 33 en tout cas, le climat semble bien plus à la fête. Preuve en est la future Université de l'entrepreneur, qui devrait accueillir plus de 1000 participants à la Kedge Business School le 9 novembre prochain (puis au Palais des congrès dès 19h30) : elle prône de laisser place à "l'audace".

### "Nous ne sommes plus regardés comme de sales bestioles"

Et on peut dire que l'optimisme de Franck Allard, président du Medef Gironde, transpire par tous les adjectifs évoqués dans ses réponses concernant les [ordonnances de réforme du code du travail](#). Ce dernier ne mâche en effet pas ses mots : "Les chefs d'entreprises ont le moral, et ça compte. On sent un oeil nouveau qui nous regarde, comme si on voulait que la France avance avec les entreprises de terrain. Le CICE a pas mal marché mais on attend tous une baisse des charges". Cinq ordonnances, 159 pages et 36 mesures : visiblement pour l'antenne locale du Medef, il n'y a rien à redire aux ordonnances signées le 22 septembre dernier. Et bien que Franck Allard n'utilise pas le superlatif "sans précédent" comme Emmanuel Macron l'a fait en annonçant les différentes mesures portées (augmentation du nombre de CDD, des indemnités de licenciement, indemnités plafonnées aux prud'hommes, rupture conventionnelle collective, etc.), on sent quand même que le discours a drastiquement changé de couleur.

Mieux : [l'abaissement de l'impôt sur les sociétés](#), que le gouvernement a prévu de plafonner à 25% en 2022 (au lieu de 33,33% actuellement, soit le taux le plus élevé de toute l'Union européenne, la moyenne étant d'environ 23%), est accueilli, tout comme semble-t-il la suppression de l'ISF, comme "des signes forts qui encouragent les gens qui ont envie d'entreprendre. C'est la première fois qu'on sent un gouvernement qui nous aime et ne fait pas trop de "stop and go". Nous ne sommes plus regardés par l'État comme de sales bestioles qui ne sont là que pour prendre l'argent", s'est ainsi félicité ce matin Franck Allard, bien loin, par exemple, des propos de [la CFDT](#) pour qui les ordonnances sont officiellement "une occasion manquée pour moderniser les relations de travail". Dans un

communiqué global diffusé fin septembre, également partagé par l'antenne girondine, l'organisation regrette même que "des belles ambitions affichées en amont de la réforme (...) impactées par des visions passéistes qui considèrent les organisations syndicales comme des obstacles à contourner le plus possible, et l'entreprise comme une propriété privée refermée sur elle-même".

## "Plus de souplesse"

Le discours de Franck Allard, même localement, penche donc clairement vers celui des autres organisations patronales comme la CPME, pour qui "cette réforme traduit un changement en profondeur qui prend en compte la réalité des petites entreprises en leur ouvrant des facultés de dialogue jusqu'à présent réservé, en pratique, aux seules grandes entreprises". L'ouverture fait donc figure de principal argument, même si elle n'a pas semblé être partagée par les quelques 209 à 400 000 fonctionnaires qui ont défilé le [10 octobre dernier](#) partout en France, "victimes de la réforme" selon une certaine... France Insoumise (au milieu d'autres). Pour Franck Allard, les avancées semblent donc plus importantes que les coups de frein. "On a cédé sur un ou deux points mais je pense que c'est le jeu normal de la négociation et de l'équilibre. Concernant les garanties chômage proposées aux démissionnaires, ça me paraît participer à cet équilibre. Aujourd'hui, les chefs d'entreprises ont plus de souplesse pour se séparer d'un collaborateur, je ne vois pas pourquoi les gens qui souhaiteraient modifier leur parcours professionnel ne seraient pas protégés par les garanties chômage. On a dit qu'on voulait de la souplesse dans les contrats de travail, que ce soit dans les deux sens me paraît juste".

Mais le grand écart ne s'arrête pas là : l'avis du Medef local se montre également un poil moins prudent que celui de Pierre Gattaz. "Actuellement, l'assurance chômage est financée par les partenaires sociaux et quand il y a un déficit, c'est l'État qui vient compenser. Au bout du compte, l'analyse de Macron était de dire que les gens prennent plusieurs assurances chômage parce qu'ils considèrent qu'en ayant cotisé, ils y ont droit. Le fait de dire "c'est l'État qui paye" change la logique, cet état d'esprit n'est pas évident à changer. Je comprends la logique qui consiste à vouloir changer le rapport et à responsabiliser", a rajouté pour sa part Jean Degos, délégué général du Medef pour la grande région. [Ce jeudi après-midi](#), le grand patron du Medef s'est pour sa part déclaré "un peu réservé" sur la gestion tripartite de l'assurance chômage, qui pourrait être cadrée par l'État. Pour ce qui est de l'extension aux indépendants et aux démissionnaires, ce dernier ne s'y est pas opposé mais a souligné que cette mesure posait "un petit problème économique". Enfin, si baisser les indemnités pour les chômeurs ne semble pas être une solution pour lui, il souligne que l'extension devrait inclure une "rerépartition" des droits sans pour autant "augmenter le coût du travail pour financer les nouveaux bénéficiaires". Cela devrait en tout cas apporter un peu de "biscuit" aux 1000 chefs d'entreprises attendus à la future [Université des entrepreneurs](#) en novembre, même si les trois tribunes prévues sont déjà annoncées comme "punch, direct et cash"...



Romain Bêteille

*Crédit Photo : RB*

*Publié sur [aqui.fr](#) le 16/10/2017*

*[Url de cet article](#)*